Avis des sociétés (*)

ETATS FINANCIERS

OFFICE PLAST
Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA

La société Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 avril 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M Ilyes MAATKI (Société d'expertise comptable Univers Audit)

(*) **Le CMF a invité la société à procéder aux rectifications nécessaires et à fournir les notes complémentaires et rectificatives afférentes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025, ci-joints. Les états financiers dûment rectifiés et complétés par les notes correspondantes seront publiés dès leur transmission par la société. Il en est de même pour les états financiers consolidés arrêtés à la même date.**

BILAN
***Exercice clos* au 31 décembre 2025**
(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	***AC01***	694 083	694 083
Moins : Amortissements	***AC02***	-580 612	-455 615
Immobilisations corporelles	***AC03***	30 065 937	29 512 945
Moins : Amortissements	***AC04***	-14 421 647	-13 258 468
Immobilisations financières	***AC05***	3 425 444	3 406 224
Moins : provisions	***AC06***	0	0
Total des actifs immobilisés		***19 183 205***	***19 899 169***
Autres actifs non courants	***AC07***	72 950	131 015
Total des actifs non courants		***19 256 155***	***20 030 184***
ACTIFS COURANTS			
Stocks	***AC08***	9 329 832	12 157 842
Moins : provisions	***AC09***	0	-30 438
Clients et comptes rattachés	***AC10***	14 510 753	12 216 106
Moins : provisions	***AC11***	-973 480	-1 056 400
Autres actifs courants	***AC12***	3 521 525	3 241 845
Moins : provisions	***AC13***	-306 207	-297 218
Liquidités et équivalents de liquidités	***AC14***	1 883 202	684 439
Moins : provisions	***AC15***	-2 979	0
TOTAL ACTIFS COURANTS		***27 962 646***	***26 916 176***
TOTAL ACTIFS		***47 218 801***	***46 946 360***

BILAN

***Exercice clos au* 31 décembre 2025**

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres et passifs			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	***CP01***	14 662 164	14 662 164
Réserves	***CP02***	923 035	887 353
Prime d'émission	***CP03***	4 316 892	4 316 892
Autres capitaux propres	***CP04***	584 802	682 281
Résultats reportés	***CP05***	91 474	358 307
Effet de modification comptable	***CP06***	52 449	52 449
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**20 630 815**	**20 959 446**
Résultat de l'exercice	***CP07***	-1 414 135	355 335
Total des capitaux propres avant affectation		**19 216 681**	**21 314 781**
Passifs			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	***P01***	2 804 013	4 279 244
Provisions	***P02***	0	17 330
Total des passifs non courants		**2 804 013**	**4 296 574**
Fournisseurs et comptes rattachés	***P03***	8 370 165	5 746 385
Autres passifs courants	***P04***	3 405 298	2 330 419
Autres passifs financiers	***P05***	13 025 150	11 487 955
Concours bancaires	***P06***	397 495	1 770 246
Total des passifs courants		**25 198 107**	***21 335 005***
Total des passifs		**28 002 120**	***25 631 579***
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**47 218 801**	***46 946 360***

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 31/12/2025
(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation			
Revenus	***R01***	34 325 370	34 926 218
Autres produits d'exploitation	***R02***	97 479	117 306
Total des produits d'exploitation		**34 422 849**	**35 043 524**
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours	***R03***	219 570	-674 933
Achats d'approvisionnement consommés	***R04***	20 330 116	21 428 417
Charges de personnel	***R05***	4 691 875	2 539 980
Dotations aux amortissements et aux provisions	***R06***	2 056 105	2 249 242
Autres charges d'exploitation	***R07***	4 713 234	6 781 779
Total des charges d'exploitation		**32 010 900**	**32 324 485**
Résultat d'exploitation		**2 411 949**	***2 719 039***
Charges financières nettes	***R08***	-2 438 578	-2 586 887
Produits des placements	***R09***	479	410
Autres gains ordinaires	***R10***	202 763	434 258
Autres pertes ordinaires		-16 438	-114 417
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**160 175**	**452 403**
Impôt sur les bénéfices		-37 829	-97 068
Résultat des activités ordinaires après impôt		**122 346**	**355 335**
Éléments extraordinaires (gains/pertes)		-1 536 481	0
Résultat net de l'exercice		***-1 414 135***	**355 335**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultats après modifications comptables		***-1 414 135***	**355 335**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos au 31/12/2025

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Note	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**-1 414 135**	**355 335**
Ajustement pour :			
*Amortissements et provisions	**R06**	2 056 105	2 249 242
*Variations des :			
Stocks		2 828 010	975 911
Créances		-2 294 647	-1 509 090
Autres actifs		-279 681	384 101
Fournisseurs et autres dettes		3 698 659	3 695 689
Autres actifs non courants		0	-31 000
*Plus ou moins-values de cession immob corporelles		-18 500	-376 639
*Quotte part de subvention inscrite aux comptes de résultats		-97 479	-117 306
*Ajustement pertes relatives sinistre dépôt local		0	-9 148
*Intérêts courus		-47 274	0
*Ajustement des décaissements sur CCA		0	0
*Ajustement V° compte dividendes à payer		-138	0
*Ajustement variation comptes CCA Office Store		0	-800 000
*Ajustement acquisition de titres de participation par conversion des créances		0	-1 700 000
*Ajustement encaissement créances sur cessions des titres de placements		0	-800 000
*Ajustement variation comptes créances sur cession immobilisations corporelles		0	435 452
* Ajustement gains/pertes extraordinaires		-740 854	0
*Ajustement variation provision pour risque et charges présentée au niveau des APC		23 010	-7 359
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**3 637 165**	**2 745 189**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	**EFT02**	-83 704	-1 890 450
Encaissements liés à la cession d'immob corporelles	**EFT03**	18 500	52 525
Décaissements liés à l'acquisition d'immob financières	**EFT04**	-19 220	-104 460
Encaissements liés à la cession d'immob financières		0	800 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**-84 424**	**-1 142 384**

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Dividende et autres distribution		-586 487	0
Encaissement d'emprunt		0	0
Remboursement d'emprunt	**EFT01**	-394 879	-2 078 259
Encaissement comptes courants actionnaires		100 000	0
Décaissement comptes courants actionnaires		-100 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		**-981 366**	**-2 078 259**
Variation de la trésorerie		**2 571 513**	**-475 455**
Trésorerie au début de l'exercice	**EFT05**	**-1 085 807**	**-610 352**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**EFT06**	**1 485 706**	**-1 085 807**

Solde Intermédiaire de Gestion

Exercice clos au 31/12/2025

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Produits	**2025**	**2024**	**Charges**	**2025**	**2024**	**Soldes**	**2025**	**2024**
Produits			**Charges**			**Soldes**		
Revenus et autres produits d'exploitation	34 325 370	34 926 218	ou (Déstockage de production)	0	0			
Production stockée	-219 570	674 933						
Total	**34 105 800**	**35 601 151**	**Total**	**0**	**0**	**Production**	**34 105 800**	**35 601 151**
Production	**34 105 800**	**35 601 151**	**Achats consommés**	**20 330 116**	**21 428 417**	**Marge / coût matières**	**13 775 684**	**14 172 734**
Marge sur coût matières	**13 775 684**	**14 172 734**						
Subvention d'exploitation	0	0	Autres charges externes	4 586 666	6 668 201			
Total	**13 775 684**	**14 172 734**	**Total**	**4 586 666**	**6 668 201**	**Valeur ajoutée brute**	**9 189 018**	**7 504 533**
Valeur ajoutée brute	**9 189 018**	**7 504 533**	**Impôts et taxes**	**126 568**	**113 578**			
			Charges de personnel	4 691 875	2 539 980			
	9 189 018	**7 504 533**	**Total**	**4 818 443**	**2 653 558**	**Excédant brut**	**4 370 575**	**4 850 974**
Excédent brut d'exploitation	**4 370 575**	**4 850 974**						
Autres produits ordinaires	202 763	434 258	Autre charges ordinaires	16 438	114 417			
Produits financiers	479	410	Charges financières	2 438 578	2 586 887			
Reprise sur provisions	199 548	65 651	Dot° aux amort et aux prov.	2 255 653	2 314 893			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	97 479	117 306	Pertes ordinaires					
Transfert de charges	0	0	Impôts sur le résultat ordinaire	37 829	97 067			
Total	**4 870 844**	**5 468 600**	**Total**	**4 748 498**	**5 113 264**	**Résultat des activités ordinaires**	**122 346**	**355 335**
Résultat positif des activités ordinaires	**122 346**	**355 335**	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0		0	0
Gains extraordinaires	**4 209 021**	**0**	**Pertes extraordinaires**	**5 745 501**	**0**	**Résultat net après modifications comptables**	**-1 414 135**	**355 335**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2025

I- Présentation de la Société

La société OFFICE PLAST S.A est une société anonyme de droit tunisien, constituée courant le mois de février 2006 avec un capital initial d'un montant de 600 000 dinars qui a été porté à la suite de plusieurs augmentations de capital à un montant de 14 662 164 dinars.

La société a pour objet la fabrication des fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

Au 31/12/2025 la structure de capital se détaille comme suit :

Actionnaires	***Nombre des actions***	***Valeur Nominale***	***Pourcentage***
ATD SICAR	4 148 304	1	28%
ABID YASSINE	3 051 493	1	21%
FCPR MAXULA JASMIN	1 378 248	1	9%
BNA ASSURANCES	769 179	1	5%
FCPR MAX ESPOIR	768 970	1	5%
FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISE	651 274	1	4%
DIVERS ACTIONNAIRES	3 894 696	1	27%
TOTAL	**14 662 164**	**1**	**100%**

La société OFFICE PLAST S.A ne détient aucune action propre.

II- Principes et méthodes comptable

Les états financiers de la société sont élaborés et présentés conformément aux dispositions de la loi 96/112 (méthode autorisée).

Les états financiers sont :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers

III- Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes

Les principales méthodes comptables adoptées par la société « OFFICE PLAST S.A» pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

A. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

* Logiciels	3 ans	33%
* Sites web	3 ans	33%

B. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

* Constructions	20 ans	5%
* Matériels industriels	10 ans	10%
* Outillage industriels	10 ans	10%
* Matériels de transport	5 ans	20%
* Matériels informatiques	3 ans	33%
* Installations générales	10 ans	10%
* Equipements de bureau	5 ans	20%

C. Immobilisations à statut juridique particuliers (contrat de location –financement):

Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif et au passif de bilan pour des montants égaux à la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces immobilisations sont amorties sur la durée du contrat de location financement conformément à la norme comptable N°41.

D. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Elles s'agissent principalement des titres de participation détenus à des fins de contrôle ainsi que des cautionnements versés. A la fin de chaque année, un test de dépréciation est effectué afin de constater s'il y a lieu des provisions en cas où leur cout d'acquisition devient inférieur leur valeur d'usage conformément à la norme comptable N° 7 relatives aux placements.

E. Stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 « stocks », aux couts d'acquisition déterminé selon la méthode de cout moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 « Stocks » aux couts de production selon la méthode de cout moyen pondéré. La méthode d'inventaire physique de stocks adoptée par la société est celle de l'inventaire intermittent.

F. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en Dinars tunisiens selon le taux de change à la date de l'opération et les soldes qui découlent de ces opérations sont convertis selon le taux de la BCT à la date de clôture.

G. Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissement dont la société a bénéficié sont enregistrées dans la comptabilité dès la réalisation des conditions liées. Ainsi que l'amortissement des dites subventions se fait conformément à la norme comptable N° 12 relatives aux subventions.

IV- Modifications comptables

Au cours de l'exercice 2023, il a été procédé à la prise en compte :

- D'une subvention d'investissements d'un montant de 415 578 Dinars dont la décision d'octroi a été obtenue en 2019 ainsi qu'une quotte de part d'amortissements y relative pour un montant de 176 268 Dinars.
- D'une dette fiscale de 106 191 Dinars se rapportant à la correction de la charge d'impôt sur le bénéfice de l'exercice 2018.

Les ajustements ci-dessus présentés ont été imputé en augmentation des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2023 pour un montant net d'impôt de 52 449 dinars.

Pour des besoins de comptabilité, les données de l'exercices 2022 ont fait l'objet de retraitements en proforma ce qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en augmentation de capitaux propres dudit exercice de 52 449 Dinars ainsi que le rubriques « Etat subvention à recevoir », « Etat impôts et taxes », « Autres capitaux propres », « Résultat reportées » et « Impôts sur les société ».

V- Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement post clôture de nature à alerter la fiabilité des présents états financiers ne s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date où ces derniers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration.

Les états financiers sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

VI- Information sur la démarche RSE & principaux risques ESG

Conformément aux communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026, la Société **« OFFICE PLAST SA »** présente ci après les informations financières significatives relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité et en s'inspirant des principes des normes IFRS S1 et IFRS S2.

A. Mode de gouvernance

a- Rôle du Conseil d'Administration : Le Conseil d'Administration exerce une supervision globale des risques auxquels la Société est exposée, y compris les risques environnementaux, sociaux et climatiques dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière, la performance, la continuité d'exploitation ou les perspectives. A ce titre, le Conseil d'Administration

- Suit les évolutions réglementaires et les actions de mise en conformité ; et
- Approuve les orientations stratégiques et les ressources nécessaires

b- Rôle de la Direction Générale : La Direction Générale a engagé la mise en œuvre des orientations validées par le Conseil et en assure un déploiement progressif. A ce titre, elle :

- Formalise des politiques et et procédures dédiées et met à jour les référentiels existants ;
- Assure la collecte, la qualité et la traçabilité des données nécessaires au reporting

B. Stratégie ESG

La Société est principalement exposée aux facteurs ESG de manière indirecte, via :

- Les secteurs d'activité des clients et fournisseurs étrangers ;
- Les exigences réglementaires applicables aux clients étrangers et aux produits.

La Société a engagé une démarche progressive visant à :

- Améliorer la maîtrise des impacts de ses activités ; et
- Renforcer le processus de gestion de la qualité.

C. **Gestion des risques et opportunités ESG**

a- Gestion des risques

Les risques ESG sont appréciés dans le cadre global de la gestion des risques, conformément aux principes du cadre conceptuel de la comptabilité. A la date d'arrêté des états financiers 31/12/2025, aucun risque ESG n'a été identifié comme ayant une incidence financière

significative immédiate sur la situation financière, la performance ou les perspectives de la société. Cette analyse fera l'objet d'un suivi et d'une actualisation périodiques.

b- Opportunités

Le financement d'actifs à haute efficacité énergétique et de solutions d'énergie décarbonée (équipements performants, autoconsommation photovoltaïque.) constitue pour la Société un levier de diversification et de développement commercial en phase avec l'évolution de la demande. Cette orientation réduira indirectement les impacts environnementaux des activités financées et renforce le positionnement de la société auprès de partenaires sensibles aux critères ESG. Par ailleurs, des initiatives internes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables déployées sur les sites de la Société contribueront également à optimiser les charges d'exploitation et à améliorer la résilience opérationnelle.

D. Indicateurs ESG

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, et compte tenu du niveau de maturité des données et des systèmes d'information et de l'absence d'identification de risques ESG significatifs, la société ne publie pas encore d'indicateurs ESG quantitatifs formalisés.

VII- Faits marquants de l'exercice

Un incendie s'est déclaré le 25 juin 2025, occasionnant d'importants dégâts matériels pour la société :

- Un dépôt de stockage a été détruit, dont la valeur comptable nette s'élevait à 1 117 850 Dinars à la date de l'événement.
- Des stocks pour un montant de 4 627 651 Dinars ont également été sinistrés.

À la suite de cet incident, la société a présenté une demande d'indemnisation auprès de son assureur. Un acompte de 4 209 020 Dinars a été versé à ce titre. Il est à préciser qu'il s'agit d'un versement partiel et que le montant définitif de l'indemnisation reste en cours de détermination par l'assureurs

VIII- Informations détaillées

ACTIFS

AC01&AC02&AC03&AC04 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 15 757 761 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libelle	Valeurs Bruts au 31/12/2024	Acquisitions/Reclassement	Cession/Reclassement*/ Sortie incendie**	Valeurs Bruts au 31/12/2025	Amortissements cumulées 2024	Amortissements Cessions/sortie incendie**	Dotations de l'exercice	Amortissements cumulées	VCN 2025
Immobilisations incorporelles									
* Sites web	19 401	0	0	19 401	-19 401	-0	0	- 19 401	0
* Logo	481	0	0	481	-481	-0	0	-481	0
* Concessions, Marques et Brevets	271 104	0	0	271 104	-106 402	-0	- 89 464	-195 866	75 238
* Logiciels	403 098	0	0	403 098	- 329 331	-0	-35 532	-364 863	38 235
Total Immobilisations incorporelles	**694 083**	**0**	**0**	**694 083**	**-455 615**	**-0**	**- 124 997**	**-580 612**	**113 472**
Immobilisations corporelles									
Terrains	1 228 754	0	-0	1 228 754	0	0	0	0	1 228 754
Constructions	4 371 996	147 004	- 1 721 878**	2 797 121	-1 852 011	645 469**	-175 553	-1 382 095	1 415 026
Matériel Industriel	12 633 922	1 740 369	-115 992**	14 258 299	-7 963 416	78 251**	-1 082 705	-8 967 870	5 290 428
Outillage industriel	426 648	59 460	- 8 982**	477 126	-182 660	6 079**	-43 622	-220 204	256 923
Matériel de transport	46 603	0	-0	46 603	-19 347	0	-6 061	- 25 407	21 196
Matériel Informatique	356 935	4 630	-0	361 565	-322 494	0	-15 671	-338 166	23 400
Installations générales, agencements divers	3 861 475	113 349	-0	3 974 824	-1 753 087	0	-375 954	- 2 129 040	1 845 784
Équipement de bureau	288 179	36 551	- 11 852**	312 878	-196 394	11 055**	-35 517	-220 856	92 022
Immobilisations à statut juridique particulier	1 402 448	504 116	-34 829	1 871 735	-969 057	34 829	-203 781	-1 138 009	733 726
Immobilisation en cours	4 895 986	**A** 1 707 045	-1 866 000*	4 737 031	0	0	0	0	4 737 031
Total Immobilisations corporelles	**29 512 945**	**4 312 525**	**-3 759 533**	**30 065 937**	**-13 258 468**	**775 683**	**-1 938 863**	**- 14 421 647**	**15 644 289**
Total	**30 207 028**	**4 312 525**	**-3 759 533**	**30 760 020**	**-12 433 060**	**775 683**	**-2 063 859**	**-15 002 259**	**15 757 761**

(**A**) Dont 1 022 679 dinars représentant des transferts de charges au titre des charges engagées pour mettre en état de marche en vue de l'utilisation prévue d'un matériel industriel.

AC05&AC06 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 425 444 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation (*)	3 298 120	3 298 120
Dépôts et cautionnements versés	127 324	108 104
Total	**3 425 444**	**3 406 224**
Provisions	-0	-0
Total	**3 425 444**	**3 406 224**

(*) Les titres de participation sont comptabilisés initialement au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société Office Plast). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat. Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.
Au 31 décembre 2025 les titres de participation s'élèvent à 3 298 120 dinars se détaillant comme suit :

Participation	Valeur brute au 31/12/2025	Valeur brute au 31/12/2024
Office Store SARL	1 170 000	1 170 000
Office Distribution SARL	1 980 000	1 980 000
GIE OPAP	46 000	46 000
Filiale France OP	102 120	102 120
Total	**3 298 120**	**3 298 120**

AC07 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 72 950 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant comme suit :

Libelle	31/12/2024	Résorption 2025	Acquisitions 2025	31/12/2025
Frais préliminaires	3 167	-3 167	0	0
Charges à repartir	127 848	-130 809	75 911	72 950
Total	**131 015**	**-133 976**	**75 911**	**72 950**

AC08&AC09 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 9 329 832 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières	3 741 287	3 186 625
Pièces de rechange et consommables	645 594	634 307
Produits finis	804 187	4 321 446
Produits semi-finis	4 138 764	4 015 464
Total brut	**9 329 832**	**12 157 842**
Provisions	-0	-30 438

Total	**9 329 832**	**12 127 404**

AC10&AC11 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 13 537 273 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Clients locaux	11 932 084	7 264 618
Clients étrangers	1 548 356	3 355 072
Clients effets à recevoir	56 833	603 420
Clients douteux	973 480	992 996
Total brut	**14 510 753**	**12 216 106**
Provisions	-973 480	-1 056 400
Total net	**13 537 273**	**11 159 706**

AC12&AC13 : Autres actifs courants :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 215 318 DT au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs avances et acomptes	65 424	64 024
Personnels avances et acomptes	334 079	265 486
Retenue à la source	14 539	0
Consignations compagnie	55 268	55 268
Encaissements factoring	3 140	11 427
Fonds de garantie FACTORING	42 512	28 036
Etat crédit IS	851 114	784 978
Etat crédit de TVA à reporter	1 216 536	1 285 860
Compte courant-PAP	7 359	7 359
Compte courant-OFFICE STORE	19 372	5 000
Débiteurs créditeurs divers caution douane	619 965	90 247
Etat subvention à recevoir	78 357	415 578
Intérêts courus-Comptes courants associés	55 768	55 368
Produits à recevoir	40 000	40 000
Compte d'attente	34 820	35 732
Charges constatées d'avance	83 272	97 482
Total brut	**3 521 525**	**3 241 845**
Provision	-306 207	-297 218
Total net	**3 215 318**	**2 944 627**

AC14 & AC15 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 880 223 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024

Impayés endossement	1 158 982	338 475
Chèques à encaisser	23 161	0
UNIFACTOR	20 000	12 011
WIFAK BANK	50 738	76 379
ZITOUNA	2 718	0
ATB	458	458
ATTIJARI en euros	12 856	0
Compte STB indisponible	1 023	1 023
STB en dinars	89 546	0
STB en dollars	244	393
STB en euros	80 157	210 226
BH TND	9 147	38 843
BIAT	404 886	4 121
Caisses	29 286	2 510
Total brut	**1 883 202**	**684 439**
Provisions sur comptes liquidités	-2 979	-0
Total	**1 880 223**	**684 439**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP01, CP02, CP03, CP04, CP05, CP06 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest	QP Subvention d'invest	Prime d'émission	Résultats reportés	Modification comptables	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2024	**14 662 164**	**887 353**	**1 740 907**	**-1 058 626**	**4 316 892**	**358 307**	**52 449**	**355 335**	**21 314 781**
Affectation des résultat	0	35 682	0	0	0	319 653	0	-355 335	0
*Dividendes	0	0	0	0	0	-586 487	0	0	-586 487
* Part des sub. D'invest. Inscrites en RT	0	0	0	-97 479	0	0	0	0	-97 479
* Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	-1 414 135	-1 414 135
Situation au 31/12/2025	**14 662 164**	**923 035**	**1 740 907**	**-1 156 105**	**4 316 892**	**91 474**	**52 449**	**-1 414 135**	**19 216 681**

Le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Nombre d'action	14 662 164	14 662 164
Valeur nominale	**1**	**1**
Bénéfice	-1 414 135	355 335
Bénéfice par action	**-0,096**	**0,0242**

P01 : Emprunts

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 804 013 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts bancaires	934 065	1 915 575
Emprunts leasing	1 869 948	2 013 670
Emprunt CC BH EQUITY	0	350 000
Total	**2 804 013**	**4 279 244**

P02 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 8 370 165 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs locaux	3 477 410	2 269 154
Fournisseurs étrangers	845 345	1 322 038
Fournisseurs effets à payer	4 043 326	2 124 537
Fournisseurs - factures non parvenues	0	26 571
Fournisseurs d'immobilisations - retenues de garantie	4 084	4 084
Total	**8 370 165**	**5 746 385**

P03 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 405 298 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Clients- comptes créditeurs	372	372
Personnels rémunérations dues	34 069	39 417
Provision pour congés à payer et primes	360 752	245 760
Personnel charges à payer	0	1 988
Etat impôts & taxes	959 978	173 711
Echéancier amnistie	566 470	867 002
Compte courant - Office Plast Trading	24 753	24 752
Compte courant - Office Distribution	7 910	7 910
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	10 879	14 379
Dividendes à distribuer	6 442	6 304
Organismes sociaux	772 565	191 243
Provisions pour risques et charges CT	0	23 010
Charges à payer	661 108	734 571
Total	**3 405 298**	**2 330 419**

P04 : Autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 025 150 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Echéance à moins d'un an emprunts bancaires	981 510	1 374 527
Echéance à moins d'un an emprunts leasing	602 747	416 181
Échéances à moins CC BH EQUITY	700 000	700 000
Impayés emprunts	599 120	437 807
Financements crédits de gestion	10 131 732	8 502 124
Intérêt courus	10 041	57 315
Total	**13 025 150**	**11 487 955**

P05 : Concours bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 397 495 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
STB –cautions	287	287
ZITOUNA	0	180 802
STB banque en dinars	0	156 457
ATTIJARI en Dinars	397 208	1 432 700
Total	**397 495**	**1 770 246**

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 325 370 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Ventes des produits finis "GMT"	101 743	77 452
Ventes des produits finis à l'export	17 896 498	21 217 492
Ventes exonères des produits finis	175 326	285 806
Ventes locales des produits finis	16 256 029	13 499 212
Rabais, remises et ristournes accordés sur le CA export	-104 226	-153 744
Total	**34 325 370**	**34 926 218**

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 97 479 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
QP subvention d'investissement inscrites aux résultats	97 479	117 306
Total	**97 479**	**117 306**

R03 : Variation de stocks

Le solde de cette rubrique s'élève à 219 570 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Variation des stocks des produits finis	219 570	-674 933
Total	**219 570**	**-674 933**

R04 : Achats d'approvisionnements consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 330 116 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Achat matières premières locales	7 307 367	4 766 921
Achats produits semi-finis locales	28 187	2 153
Achats matières premières étrangères	10 773 096	11 348 249
Frais sur importations	878 622	1 142 866
Achat d'emballages	1 002 958	664 074
Achats palettes en bois	230 570	179 074
Achat matières consommables	280 012	292 013
Achats non stockés de matières et fournitures	63 333	41 160
Sous-traitance liée à la production	447 073	0
Achats divers	75 432	71 147
Achats de carburant	209 748	257 165
Variation des stocks matières premières & fournitures	-989 542	601 218
Variation des stocks de marchandises	1 029 66	1 049 626
Pièces de rechanges	346 249	401 189
Eaux	20 047	27 564
Électricité	1 709 311	1 411 342
RRR accordés sur export	0	1 467
Achats produits semi-finis locales	28 187	2 153
Transfert de charge*	-1 022 679	-800 000
Total	**20 330 116**	**21 428 417**

(*) des soldes représentant des transferts de charge au titre des charges engagées pour mettre en état de marche en vue de l'utilisation prévue, d'un matériel industriel.

R05 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 691 875 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et Compléments de salaires	3 875 264	2 157 272
Primes de rendements	130 152	-18 878
Congés à payer	-37 819	30 469
Charges sociales légales	742 270	371 117
Total	**4 691 875**	**2 539 980**

R06 : Dotation aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 056 105 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Dotation aux amortissements des immob incorporelles	124 996	126 470
Dotation aux amortissements des immob corporelles	1 938 863	2 007 178
Résorption des charges reportées	133 976	120 672
Reprise sur provisions des stocks	-30 438	-134 135
Dotations aux provisions des autres comptes débiteurs	-14 297	185 868
Reprise sur provisions des créances clients douteuses	-82 920	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	8 840
Reprise des provisions sur risque et charges	0	-65 651
Reprise des provisions des AAC	-14 075	0
Total	**2 056 105**	**2 249 242**

R07 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 713 234 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Sous-traitance générale	1 464 420	3 516 741
Locations pour logistique	18 851	12 980
Charges locatives	89 453	10 569
Entretiens et réparations	524 805	422 545
Prime d'assurance	127 183	93 989
Assurance-crédit	0	32 108
Commissions sur ventes	389 266	492 454
Etudes et recherches de fonctionnement	71 757	92 047
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	326 806	272 054
Droit de douane sur export	5 664	6 143
Publicités, publications et relations publiques	17 323	88 429
Publicités et cadeaux	8 890	22 815
Transports de biens	904 887	1 054 246
Déplacements, missions et réceptions	220 086	166 753
Dons et subventions	21 340	14 516
Frais postaux et frais de communication	30 014	31 372
Services bancaires et assimilés	318 421	293 441
Jetons de présence	47 500	45 000
Impôts, taxes et versement assimilés	126 568	113 578
Total	**4 713 234**	**6 781 779**

R08 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 438 578 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur emprunts bancaires	270 519	405 429
Intérêts sur emprunt Leasing	87 202	49 505
Intérêts crédits de gestion	1 244 752	1 377 672
Intérêt CC BH EQUITY	123 997	188 418

Intérêts sur comptes courants bancaires	151 181	156 167
Commissions factoring	140 336	203 631
Intérêts de retard	76 245	43 696
Pertes de changes	463 233	174 628
Gains de changes	-118 888	-12 261
Total	**2 438 578**	**2 586 887**

R09 : Produits des placements

Les soldes des produits de placements s'élèvent à 479 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Produits des placements courants	79	410
Plus-value sur cession des actions	400	0
Total	**479**	**410**

R10 : Autres gains ordinaires

Les soldes des autres gains ordinaires s'élèvent à 202 763 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Différence de règlement	105	208
Apurement dettes	184 159	56 177
Produits divers	0	1 234
Produits sur cession des immobilisations	18 500	376 639
Total	**202 763**	**434 258**

R11 : Autres pertes ordinaires

Les soldes des autres pertes ordinaires s'élèvent à 16 438 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Pertes ordinaires	16 557	114 679
Différence de règlement	-118	-262
Total	**16 438**	**114 417**

R12 : Éléments extraordinaires (gains/pertes)

Le solde des éléments extraordinaire s'élèvent à 1 536 481 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Charges exceptionnelles	5 745 501	0
Gains extraordinaires	-4 209 020	0
Total	**1 536 481**	**0**

Un incendie s'est déclaré le 25 juin 2025, occasionnant d'importants dégâts matériels pour la société :

- Un dépôt de stockage a été détruit, dont la valeur comptable nette s'élevait à 1 117 850 Dinars à la date de l'événement.
- Des stocks pour un montant de 4 627 651 Dinars ont également été sinistrés.

À la suite de cet incident, la société a présenté une demande d'indemnisation auprès de son assureur. Un acompte de 4 209 020 Dinars a été versé à ce titre. Il est à préciser qu'il s'agit d'un versement partiel et que le montant définitif de l'indemnisation reste en cours de détermination par l'assureur

Note sur l'état des flux de trésorerie

EFT01 : Décaissements liés au remboursement des emprunts

Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Emprunts	2 804 013	4 279 244	-1 475 231
Passifs financiers	13 025 150	11 487 955	1 537 195
Intérêt courus	10 041	57 315	47 274
Emprunts leasing 2025	-	-	-504 116
Total	**15 839 203**	**15 824 514**	**-394 879**

EFT02 : Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations Incorporelles et corporelles

Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Immobilisations incorporelles	694 083	694 083	0
Immobilisations corporelles	30 065 937	29 512 945	-552 992
VB Immobilisations corporelles cédées	-	-	-34 829
VB Immobilisations acquise par leasing	-	-	504 116
Total	**30 760 020**	**30 207 028**	**-83 704**

EFT03 : Encaissements liés à la cession des immobilisations Incorporelles et Corporelles

Libelle	Montant en Dinars
Valeur de cession des immobilisations corporelles	18 500
Créances sur cessions d'immobilisations	0
Total	**18 500**

EFT04 : Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations financières

Libelle	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Immobilisations financières	3 425 444	3 406 224	**-19 220**
Total	**3 425 444**	**3 406 224**	**-19 220**

F05 : Trésorerie au début de l'exercice

Libelle	31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidité	684 438
Concours bancaires	1 770 246
Total	***-1 085 807***

F06 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libelle	31/12/2025
Liquidités et équivalents de liquidité	1 883 202
Concours bancaires	397 495
Total	***1 485 706***

Note sur les parties liées

Conformément au paragraphe 3 de la Norme Comptable Tunisienne NCT 39 : « Sont considérées parties liées :

Les entreprises qui directement, ou indirectement par le biais d'un ou de plusieurs intermédiaires, contrôlent, ou sont contrôlées par, ou sont placées sous contrôle conjoint de, l'entreprise présentant des états financiers ;

(2) les entreprises associées (voir NCT N°36, norme comptable relative aux participations dans des entreprises associées) ;

(3) les personnes physiques détenant, directement ou indirectement, une part des droits de vote de l'entreprise présentant des états financiers, qui leur permet d'exercer une influence notable sur l'entreprise, et les membres proches de la famille de ces personnes ;

(4) les principaux dirigeants, c'est à dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entreprise présentant les états financiers, y compris les administrateurs et les dirigeants de sociétés ainsi que les membres proches des familles de ces personnes ; et

(5) les entreprises dans lesquelles une part substantielle dans les droits de vote est détenue, directement ou indirectement, par toute personne citée dans (3) ou (4), ou sur lesquelles une telle personne peut exercer une influence notable. Ceci inclut les entreprises détenues par les administrateurs ou les actionnaires principaux de l'entreprise présentant les états financiers, et les entreprises qui ont un de leurs principaux dirigeants en commun avec l'entreprise présentant les états financiers ».

Les opérations et transactions réalisées avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « NEW BOX TUNISIA S.A » un montant de 23 182 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis.

2- Durant l'année 2023, la société a contracté un financement en compte courant actionnaire auprès de la « BH EQUITY SA » et ce aux conditions suivantes :

- Montant 2 100 000 Dinars ;
- Durée 3 ans à compter du 15 décembre 2023 ;
- Remboursement : semestriel ;
- Commission d'étude : 5% ; et
- Taux d'intérêt 12 %.

À la date de clôture, l'encours de cette dette s'élève à 700 000 dinars.

Cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration réuni en date du 11 juillet 2023.

3- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé au cours de l'exercice 2025 à la société « GMT SARL » un montant de 103 040 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis.

4- La société « GLS.B » a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « OFFICE PLAST S.A » un montant de 204 372 Dinars (TTC).

5- La société « OFFICE STORE S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025 à la société « OFFICE PLAST S.A» un montant de 77 132 Dinars (TTC) au titre des acquisitions des biens et de fournitures bureautiques.

6- La société « NEW BOX TUNISIA S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025 à la société « OFFICE PLAST S.A» un montant de 763 893 Dinars (TTC) au titre des achats de matière

7- La société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « OFFICE PLAST S.A» un montant de 75 279 Dinars (TTC).

8- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » un montant de 18 839 975 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis.

9- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « MEDIPAP » un montant de 166 573 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis

10- Le solde du compte courant « Office PAP », au 31 Décembre 2025, est débiteur de 7 359 Dinars. Ce solde est totalement provisionné.

11- Le compte courant de la filiale « Office Plast Traiding **»** n'a pas fait l'objet de mouvement, au cours de l'exercice 2025 :

Solde créditeur 31/12/2024	Remboursement 2025	Alimentation 2025	Solde créditeur au 31/12/2025
24 752	0	0	24 752

A ce titre aucune charge d'intérêt 2025 n'a été prise en compte par la société.

12- Le compte courant de la filiale « OFFICE DISTRIBUTION SA **»** n'a pas fait l'objet de mouvement, au cours de l'exercice 2025 :

Solde créditeur 31/12/2024	Remboursement 2025	Alimentation 2025	Solde créditeur au 31/12/2025
7 910	0	0	7 910

Ce compte est rémunéré au taux de 8% l'an. Ce compte est rémunéré au taux de 8% l'an. A ce titre la société n'a pas procédé à la prise en charge d'intérêt de l'exercice.

13- Le compte courant actionnaire « OFFICE STORE S.A » n'a pas fait l'objet, de mouvement au cours de l'exercice 2025 :

Solde créditeur 31/12/2024	Alimentation 2025	Remboursement 2025	Solde créditeur au 31/12/2025
5 000	100 000	-100 000	5 000

Ce prêt a été approuvé par l'AGO de 13 juin 2019 et il est rémunéré au taux de 8% l'an. Toutefois, en Novembre 2020 et conformément aux dispositions du PV de l'AGE en date de 25/11/2021, les actionnaires de la filiale « Office Store SA » ont décidé la suspension des dettes exigibles se rapportant aux emprunts en compte courant actionnaire pour une période de 3 ans et ce à partir de janvier 2021. En 2025, un produit financier de 400 Dinars a été pris en compte.

14- La société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025 à la société « OFFICE PLAST S.A» des notes de débit d'un montant de 121 881 Dinars (TTC) au titre frais financiers supportés en plus, pour le règlement de la société « OFFICE PLAST S.A»

15- La société « OFFICE PLAST S.A» a constaté des produits à recevoir auprès de sa filiale la société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » pour un montant de 40 000 Dinars (hors TVA), se rapportant aux frais de gestion (mise à disposition de personnel et de matériel) supportée par la société mère pour le compte de sa filiale. A la clôture de l'exercice 2025, ce montant demeure comptabilisé à l'actif de la société en tant que produit à recevoir.

Note sur les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2025											
Type d'engagement	**Banques**	**N° du contrat**	**Valeur totale en DT 31/12/2024**	**Valeur totale en DT 31/12/2025**	**Tiers**	**Entreprises liées**	**Associés**	**Provisions**	**Restant dû 31/12/2024**	**Restant dû 31/12/2025**	**Commentaires**
*** Engagements donnés: Garanties réelles: - Nantissement**	ZITOUNA	TRAITE AVALISEE	0	0					0	0	
	STB	TRAITE AVALISEE	0	0					0	0	
		FINANCEMENT DEVISES	1 145 791	1 349 511					1 145 791	1 349 511	
		FINANCEMENT DE STOCKS	200 000	200 000					200 000	200 000	
		PFE	1 250 000	1 250 000					1 250 000	1 250 000	
		MCNE	335 000	37 000					335 000	37 000	
	BFPME	20000607	700 000	700 000					223 622	106 958	
Total 1			**3 630 791**	**3 536 511**					**3 154 413**	**2 943 469**	
*** Engagements donnés: a- Garanties personnelles: - Caution solidaire b-Garanties réelles:**	ZITOUNA	LD14							0	0	Caution solidaire et personnel du président directeur général en garantie des crédits consentis au profit de la société. Hypothèques sur

- Nantissement -Hypothèques											le terrain propriété de la société situé au sein de la zone industriel de Medjez EL BEB 2 d'une superficie de 2780 m² en garantie des crédits consentis au profit de la société ;
		FINANCEMENT CHIRAET	819 651	1 869 465					819 651	1 869 465	
	ATTIJARI	FINANCEMENT DEVISES	0	0					0	0	
		OBLIGATIONS BANCAIRES	40 215	0					40 215	0	
		PFE	1 250 000	1 320 000					1 250 000	1 320 000	
		MCNE	0	0					0	0	
		DECOUVERT MOBILISE	1 000 000	1 862 880					1 000 000	1 862 880	
		FINANCEMENT STOCKS	360 000	360 000					360 000	360 000	
		CMT695334	1 300 000	1 300 000					591 486	379 360	
		CMT 699106	1 723 000	1 723 000					0	0	
		CMT 699107	2 000 000	2 000 000					460 096	0	
		CMT 751185 MISE A NIVEAU	1 000 000	1 000 000					0	0	
	WIFAK BANK	CMT 8875	210 000	210 000					155 891	128 446	TERRAIN HIA
Total 2			**9 702 867**	**11 645 345**					**4 677 340**	**5 920 151**	

*** Engagements donnés: a- Garanties réelles: -autres garanties**	ATTIJARI	ATTIJ LEASING 734300	110 094	110 094					28 093	0	2 HONDA CITY
	ZITOUNA	LD1724100032	68 351	68 351					0	0	IVECO
		IJARA LD2108100098	108 132	108 132					31 338	0	PASSAT DGA
		LD1715700080-LEON	44 071	44 071					**0**	**0**	LEON
		LD1800500127	72 731	72 731					0	0	GETTA
		LD1910900014	45 040	45 040					0	0	CLIO
		LD2521700059		132 146					0	122 640	GOLF8
		LD2007800039	63 070	63 070					2 781	0	POLO8
	ATTIJARI	566400	27 620	27 620					0	0	NEMO
		CMT 781310	91 350	91 350					51 351	31 991	IVECO
		CMT 781450	145 250	145 250					58 993	36 752	COMPRESSEUR
		CMT 775420	129 056	129 056					66 073	37 803	SUNGYOUNG
		CMT 873220 BWD	255 803	255 803					249 505	208 986	BWD
		CMT 902160 BWD 3	0	371 970					0	336 385	3 VOITURES BWD
		CMT 818740	111 104	111 104					49 234	36 740	SYSTÈME DOSAGE
	WIFAK BANK	CONTRAT MOURABHA	2 101 467	1 932 875					2 101 467	1 932 875	
		CMT WIFAK EXCEPT COVID19	1 429 257	1 429 257					1 429 257	1 429 257	
		CMT WIFAK 338710 PACK CPP	1 239 053	1 239 053					1 109 336	1 049 943	PACK CPP

		CMT WIFAK 326490 ETERNA	757 900	757 900					588 569	449 752	ETERNA	
		CMT WIFAK 334700 PARTNER	53 734	53 734					38 722	28 489	PARTNER	
	BH EQUITY	CMT CC BH EQUITY	2 100 000	2 100 000					350 000	350 000		
Total 3			**8 953 080**	**9 288 605**					**6 154 719**	**6 051 613**		
Total Général			**22 286 738**	**24 470 461**					**13 986 472**	**14 915 233**		

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de la société OFFICE PLAST S.A

I- Rapport d'audit sur les états financiers

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société OFFICE PLAST S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Les états financiers tels qu'ils sont joints au présent rapport faisant ressortir au 31 décembre 2025 un total bilan de 47 218 801 dinars, un chiffre d'affaires hors TVA de 34 325 370 dinars et un résultat déficitaire s'élevant à <1 414 135> dinars ainsi qu'une variation de trésorerie positive de 2 571 513 dinars.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte

sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3-1 Valorisation et évaluation des stocks

- Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2025 pour une valeur nette de 9 329 832 dinars et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 20 % du total des actifs). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice, les valeurs sont ramenées à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût. Selon la norme comptable n° 4 relative au Stock, l'évaluation à la valeur de réalisation nette des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette. La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans la mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous du coût de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks, nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner et assister les opérations de prise d'inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice.
- S'assurer de l'exactitude des quantités employées pour la valorisation des stocks.
- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Rapprocher les coûts d'entrée des stocks de matières premières et des stocks de pièces de rechange par rapport à la moyenne des prix d'achat de l'exercice et le cas échéant par rapport au coût de l'exercice précédent dans la mesure ou des articles n'ont pas fait l'objet d'achat en 2025. Les écarts ainsi identifiés font l'objet des analyses et des justifications nécessaires.

- Analyser les coûts de production des produits finis et des produits semi-finis par rapport au coût de production de l'exercice précédent et par rapport au coût de production des articles appartenant à la même famille. Les incohérences ainsi identifiées font l'objet de travaux de justifications nécessaires ;
- Examiner l'exactitude du système de calcul de coût des produits finis et semis finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;
- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence des articles à rotation lente ou bien des articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks ; et
- Identifier l'existence des articles à rotation lente ou bien les articles obsolètes et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.

3-2 Gains/pertes extraordinaires

➢ Risques identifiés

Un événement inhabituel est survenu au cours de l'exercice, relatif à un incendie ayant affecté un dépôt de stockage de la société. Ce sinistre a entraîné la destruction totale du local ainsi que l'endommagement complet des stocks qui y étaient entreposés, générant des pertes significatives tant au niveau des immobilisations que des stocks. Compte tenu de l'ampleur des dommages, de leur incidence sur la situation financière de la société, ainsi que du caractère exceptionnel et spécifique de cet événement, nous avons considéré ce point comme une question clé d'audit.

➢ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des circonstances du sinistre à travers l'observation physique et la consultation des constats des autorités compétentes et des échanges avec l'assureur ;
- Prendre connaissance des circonstances du sinistre, notamment à travers des observations physiques, la consultation des constats établis par les autorités compétentes et les échanges avec l'assureur ;
- Apprécier l'évaluation des pertes relatives aux immobilisations et aux stocks détruits, en examinant les méthodes retenues par la direction et en réalisant des tests de cohérence ;
- Vérifier la correcte comptabilisation et présentation des sorties d'actifs, conformément aux normes comptables en vigueur ;

- Apprécier le traitement comptable de l'indemnité d'assurance au regard des dispositions comptables applicables ;
- S'assurer du caractère pertinent et exhaustif des informations fournies en annexe au titre de cet événement.

4- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra

toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la règlementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la société MAXULA BOURSE et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 04 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes
UNIVERS AUDIT Sarl
Elyes MAATKI

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la société OFFICE PLAST S.A

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations nouvellement conclues durant l'exercice 2025 :

1- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « NEW BOX TUNISIA S.A » un montant de 23 182 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

1- Durant l'année 2023, la société a contracté un financement en compte courant actionnaire auprès de la « BH EQUITY SA » et ce aux conditions suivantes :

- Montant 2 100 000 Dinars ;
- Durée 3 ans à compter du 15 décembre 2023 ;
- Remboursement : semestriel ;
- Commission d'étude : 5% ; et

- Taux d'intérêt 12 %.

À la date de clôture, l'encours de cette dette s'élève à 700 000 dinars.

Cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration réuni en date du 11 juillet 2023.

2- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé au cours de l'exercice 2025 à la société « GMT SARL » un montant de 103 040 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis.

3- La société « GLS.B » a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « OFFICE PLAST S.A » un montant de 204 372 Dinars (TTC).

4- La société « OFFICE STORE S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025 à la société « OFFICE PLAST S.A» un montant de 77 132 Dinars (TTC) au titre des acquisitions des biens et de fournitures bureautiques.

5- La société « NEW BOX TUNISIA S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025 à la société « OFFICE PLAST S.A» un montant de 763 893 Dinars (TTC) au titre des achats de matières premières

6- La société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « OFFICE PLAST S.A» un montant de 75 279 Dinars (TTC).

7- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » un montant de 18 839 975 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis.

8- La société « OFFICE PLAST S.A» a facturé, au cours de l'exercice 2025, à la société « MEDIPAP » un montant de 166 573 Dinars (TTC) au titre des ventes des produits finis

9- Le solde du compte courant « Office PAP », au 31 Décembre 2025, est débiteur de 7 359 Dinars. Ce solde est totalement provisionné.

10- Le compte courant de la filiale « Office Plast Traiding **»** n'a pas fait l'objet de mouvement, au cours de l'exercice 2025 :

Solde créditeur 31/12/2024	Remboursement 2025	Alimentation 2025	Solde créditeur au 31/12/2025
24 752	0	0	24 752

A ce titre aucune charge d'intérêt 2025 n'a été prise en compte par la société.

11- Le compte courant de la filiale « OFFICE DISTRIBUTION SA **»** n'a pas fait l'objet de mouvement, au cours de l'exercice 2025 :

Solde créditeur 31/12/2024	Remboursement 2025	Alimentation 2025	Solde créditeur au 31/12/2025
7 910	0	0	7 910

Ce compte est rémunéré au taux de 8% l'an. A ce titre la société n'a pas procédé à la prise en charge d'intérêt de l'exercice 2025.

12- Le compte courant actionnaire « OFFICE STORE S.A » n'a pas fait l'objet, de mouvement au cours de l'exercice 2025 :

Solde créditeur 31/12/2024	Alimentation 2025	Remboursement 2025	Solde créditeur au 31/12/2025
5 000	100 000	-100 000	5 000

Ce prêt a été approuvé par l'AGO de 13 juin 2019 et il est rémunéré au taux de 8% l'an. Toutefois, en Novembre 2020 et conformément aux dispositions du PV de l'AGE en date de 25/11/2021, les actionnaires de la filiale « Office Store SA » ont décidé la suspension des dettes exigibles se rapportant aux emprunts en compte courant actionnaire pour une période de 3 ans et ce à partir de janvier 2021. En 2025, un produit financier de 400 Dinars a été pris en compte.

13- La société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » a facturé, au cours de l'exercice 2025 à la société « OFFICE PLAST S.A» des notes de débit d'un montant de 121 881 Dinars (TTC) au titre frais financiers supportés en plus, pour le règlement de la société « OFFICE PLAST S.A»

14- La société « OFFICE PLAST S.A» a constaté des produits à recevoir auprès de sa filiale la société « OFFICE DISTRIBUTION S.A » pour un montant de 40 000 Dinars (hors TVA), se rapportant aux frais de gestion (mise à disposition de personnel et de matériel) supportée par la société mère pour le compte de sa filiale. A la clôture de l'exercice 2025, ce montant demeure comptabilisé à l'actif de la société en tant que produit à recevoir.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Conformément au PV du Conseil d'Administration du 28 juin 2021, Monsieur Yassine ABID est nommé Directeur Général de la société pendant la période de son mandat d'administrateur. A ce titre, il continue à bénéficier de la même rémunération accordée antérieurement au Président Directeur Général par décision du Conseil d'Administration du 01 juin 2018. Cette rémunération est composée de :

- Un salaire net mensuel de 12.000 Dinars ;

- Une prime annuelle de 3% sur les bénéfices nets de l'exercice ;

- Prise en charge de la cotisation CNSS et de la redevance de compensation de 1% ; et

- Mise à disposition d'une voiture de fonction avec des bons de carburant d'un montant de 250 litres par mois.

D'un autre côté, le Conseil d'Administration réuni le 23 mai 2023 a décidé la nomination d'un Directeur Général Adjoint sans préciser les avantages à lui accorder.

2- Les obligations et engagements de la société « OFFICE PLAST S.A» envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit (en Dinars) :

	Directeur Général	
	Charges de l'exercice	**Passif au 31/12/2025**
Avantages à court terme	241 303	0
Prise en charge CNSS	15 016	5 016
TOTAL	**256 319**	**5 016**

	Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	**Passif au 31/12/2025**
Avantages à court terme	206 277	0
Prise en charge CNSS	Régime Réel	

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 04 avril 2026

Le Commissaire Aux Comptes
UNIVERS AUDIT Sarl
Elyes MAATKI

Avis des sociétés

Notes Complémentaires

OFFICE PLAST
Siège social : Z.I.2 MEDJEZ EL BAB- B.P 156- 9070 BEJA

La société Office Plast publie, ci-dessous, des notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31.12.2025 et publiés au Bulletin Officiel du CMF N°7601 du 29 Avril 2026.

1- Note complémentaire au rapport général du commissaire aux comptes portant conclusion du commissaire aux comptes sur la tenue des comptes en valeurs mobilières de la société :

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la règlementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

2- Note complémentaire au rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur la rémunération des dirigeants

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Conformément au PV du Conseil d'Administration du 28 juin 2021, Monsieur Yassine ABID est nommé Directeur Général de la société pendant la période de son mandat d'administrateur. A ce titre, il continue à bénéficier de la même rémunération accordée antérieurement au Président Directeur Général par décision du Conseil d'Administration du 01 juin 2018. Cette rémunération est composée de :

- Un salaire net mensuel de 12.000 Dinars ;

- Une prime annuelle de 3% sur les bénéfices nets de l'exercice ;

- Prise en charge de la cotisation CNSS et de la redevance de compensation de 1% ; et

- Mise à disposition d'une voiture de fonction avec des bons de carburant d'un montant de 250 litres par mois.

D'un autre côté, le Conseil d'Administration réuni le 23 mai 2023 a décidé la nomination d'un Directeur Général Adjoint sans préciser les avantages à lui accorder. En effet, ce dernier a gardé les mêmes avantages qui lui ont été accordés en sa qualité de salarié et ce avant sa nomination en tant que Directeur Général Adjoint.

3- Notes complémentaires aux notes aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2025 :

Note complémentaire à la note A « Immobilisations incorporelles » :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

* Logiciels	3 ans	33%
* Sites web	3 ans	33%
* Logo	3 ans	33%
* Concessions, Marques et Brevets	5 ans	20%

Les brevets, marques et droits déposés sont amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient, ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est inférieure.

Les concessions, licences et droits similaires doivent être amortis sur la durée du privilège que leur confèrent les conventions contractuelles, ou sur leur durée probable d'exploitation si elle est inférieure

Note complémentaire à la note C « Immobilisations à statut juridique particulier (contrat de location –financement) »:

Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif et au passif de bilan pour des montants égaux à la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces immobilisations sont amorties sur la durée du contrat de location financement conformément à la norme comptable N°41.

Au début de la période de location les preneurs doivent comptabiliser les contrats de location financement à l'actif et au passif de leur bilan pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location si celui-ci peut être déterminé, sinon, le taux d'emprunt marginal du

preneur doit être utilisé. Les coûts directs initiaux encourus par le preneur sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par le preneur aux actifs amortissables dont il est propriétaire. S'il est raisonnablement certain que le preneur deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de sa durée d'utilité

Note complémentaire à la note E « Stocks » :

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication. Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente

Note portant sur la méthode de constatation des provisions pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants :

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la

différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Note complémentaire à la note F « Opérations en monnaies étrangères » :

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice. Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question. L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée. Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

Il est à noter que la société recourt généralement aux produits bancaires financement en dinars pour le règlement de ses fournisseurs étrangers ainsi pour la couverture contre le risque de change.

Note complémentaire à la note V- « Evénements postérieurs à la date de clôture »

Aucun événement post clôture de nature à alerter la fiabilité des présents états financiers ne s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date où ces derniers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration.

Même l'entrée en vigueur de la circulaire de BCT n° 202-04 du 26 mars 2026 instaurant des restrictions à l'importation n'a pas impacté l'activité du groupe jusqu'à cette date.

Les états financiers sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Note complémentaire à la note VI « Information sur la démarche RSE & principaux risques ESG »

Conformément aux communiqués du Conseil du Marché Financier du 25 décembre 2025 et du 13 février 2026, la Société **« OFFICE PLAST SA »** présente ci après les informations financières significatives relatives aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dans le respect du cadre conceptuel de la comptabilité et en s'inspirant des principes des normes IFRS S1 et IFRS S2.

B. Stratégie ESG

La Société est principalement exposée aux facteurs ESG de manière indirecte, via :

- Les secteurs d'activité des clients et fournisseurs étrangers étant donné que la société procède à l'importation auprès de ses fournisseurs étrangers de la polypropylène et du PVC ;
- Les exigences réglementaires applicables aux clients étrangers et aux produits.

La Société a engagé une démarche progressive visant à :

- Améliorer la maîtrise des impacts de ses activités ; et
- Renforcer le processus de gestion de la qualité.

D. Risques liés au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF)

Par ailleurs, la direction estime que le niveau d'exposition directe du groupe aux risques liés au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) demeure faible, compte tenu de la nature de ses activités et de la part limitée des opérations concernées par ce mécanisme. En conséquence, aucun impact significatif sur la situation financière ou les performances de la société n'est anticipé à ce titre à la date du présent rapport.

Note complémentaire à la note VII- « Faits marquants de l'exercice » :

Un incendie s'est déclaré le 25 juin 2025, occasionnant d'importants dégâts matériels pour la société :

- Un dépôt de stockage a été détruit, dont la valeur comptable nette de la construction et des aménagements s'élevait à 1 117 850 Dinars à la date de l'événement.
- Des stocks pour un montant de 4 627 651 Dinars ont également été sinistrés.

À la suite de cet incident, la société a présenté une demande d'indemnisation auprès de son assureur. Un montant de 4 209 020 Dinars a été versé à ce titre.

Il est à préciser qu'il s'agit d'un versement définitif de l'indemnisation et une perte extraordinaire de -1 536 481a été constatée à ce titre

À la date de publication des états financiers, la société a repris son niveau normal d'activité et elle a réussi à reconstituer ses niveaux historiques de stocks de sécurité.

Note complémentaire à la note « AC05&AC06 : Immobilisations financières » portant sur le pourcentage de détention des titres de participation au 31/12/2025 :

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 425 444 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation (*)	3 298 120	3 298 120

Dépôts et cautionnements versés	127 324	108 104
Total	**3 425 444**	**3 406 224**
Provisions	-0	-0
Total	**3 425 444**	**3 406 224**

(*) Les titres de participation sont comptabilisés initialement au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs critères tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société Office Plast). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat. Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.
Au 31 décembre 2025 les titres de participation s'élèvent à 3 298 120 dinars se détaillant comme suit :

Participation	**% de détention**	**Valeur brute au 31/12/2025**	**Valeur brute au 31/12/2024**
Office Store SARL	27%	1 170 000	1 170 000
Office Distribution SARL	48%	1 980 000	1 980 000
GIE OPAP	33%	46 000	46 000
Filiale France OP	100%	102 120	102 120
Total		**3 298 120**	**3 298 120**

Note complémentaire à la note AC14 & AC15 : Liquidités et équivalents de liquidités portant sur le bien fondé de constater des provisions sur les liquidités et équivalents de liquidités:

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 880 223 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant comme suit :

Libellé	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Impayés endossement	1 158 982	338 475
Chèques à encaisser	23 161	0
UNIFACTOR	20 000	12 011
WIFAK BANK	50 738	76 379
ZITOUNA	2 718	0
ATB	458	458
ATTIJARI en euros	12 856	0
Compte STB indisponible	1 023	1 023
STB en dinars	89 546	0
STB en dollars	244	393
STB en euros	80 157	210 226
BH TND	9 147	38 843
BIAT	404 886	4 121
Caisses	29 286	2 510
Total brut	**1 883 202**	**684 439**
Provisions sur comptes liquidités	-2 979	-0
Total	**1 880 223**	**684 439**

La provision a été constatée suite à un écart qui a été relevé entre le solde comptable de la caisse et le solde mentionné au niveau de l'inventaire physique de la caisse et ce dont l'attente de justification de cet écart durant l'exercice ultérieur

Note complémentaire à la note R01 « Revenus » expliquant la baisse enregistrée au niveau de la rubrique « chiffres d'affaires à l'export » entre 2024 et 2025 :

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 325 370 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Ventes des produits finis "GMT"	101 743	77 452
Ventes des produits finis à l'export *	17 896 498	21 217 492
Ventes exonères des produits finis	175 326	285 806
Ventes locales des produits finis	16 256 029	13 499 212
Rabais, remises et ristournes accordés sur le CA export	-104 226	-153 744
Total	**34 325 370**	**34 926 218**

(*) La baisse du chiffre d'affaires à l'exportation (15,65%) s'explique par les dommages subis par la société à la suite d'un incendie ayant touché un dépôt de stockage, ce qui a réduit sa capacité à approvisionner ses clients étrangers.

Note complémentaire à la note R04 « Achats d'approvisionnements consommés » portant sur le détail de la rubrique « transfert de charge »

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 330 116 dinars au 31 décembre 2025 se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Achat matières premières locales	7 307 367	4 766 921
Achats produits semi-finis locales	28 187	2 153
Achats matières premières étrangères	10 773 096	11 348 249
Frais sur importations	878 622	1 142 866
Achat d'emballages	1 002 958	664 074
Achats palettes en bois	230 570	179 074
Achat matières consommables	280 012	292 013
Achats non stockés de matières et fournitures	63 333	41 160
Sous-traitance liée à la production	447 073	0
Achats divers	75 432	71 147
Achats de carburant	209 748	257 165
Variation des stocks matières premières & fournitures	-989 542	601 218
Variation des stocks de marchandises	1 029 66	1 049 626
Pièces de rechanges	346 249	401 189
Eaux	20 047	27 564
Électricité	1 709 311	1 411 342

RRR accordés sur export	0	1 467
Achats produits semi-finis locales	28 187	2 153
Transfert de charge*	-1 022 679	-800 000
Total	**20 330 116**	**21 428 417**

(*) Soldes représentant des transferts de charge au titre des charges engagées pour mettre en état de marche en vue de l'utilisation prévue, d'un matériel industriel. En effet il s'agit des charges qui ont été comptabilisées au débit du compte immobilisation encours (machine CPP) qui n'a pas encore entré en service jusqu'à cette date. Ainsi, lesdites charges engagées constituent des éléments nécessaires pour la mise en marche initiale de la machine de la manière prévue par la direction